



Libre accès : planification pour l'avenir

Discussion des critères

Présentateurs : Tony Horava, Pamela Jacobs,
Denise Koufogiannakis et Peter Webster

CRKN  RCDR

Canadian Research Knowledge Network
Réseau canadien de documentation pour la recherche

ORDRE DU JOUR

- Introduction et contexte
- Le grand tableau
- Survol du paysage actuel
- Critères
- Discussion (après la pause)



Introduction et contexte

Introduction

Le libre accès ne cesse de croître, et le RCDR est souvent confronté à des choix à faire entre les initiatives de libre accès à appuyer. Comme les projets, initiatives, modèles et approches sont nombreux, le RCDR doit faire des choix stratégiques pour veiller à ce que les projets reflètent les priorités des bibliothèques membres ainsi que les grands objectifs stratégiques du RCDR et des milieux des bibliothèques universitaires du Canada.

Le Comité stratégique du contenu aimerait avoir une discussion avec les membres et recueillir leurs observations sur les critères à appliquer pour évaluer dans quelle mesure l'initiative de libre accès convient au RCDR.

Contexte

Comme comité, le CSC a été chargé des tâches suivantes :

- faire un examen, suivi de recommandations au Conseil, de l'orientation d'ensemble du programme de contenu du RCDR;
- mener une consultation significative sur les priorités des membres;
- définir les objectifs, les principes, les stratégies et les spécifications pour les négociations avec les fournisseurs et les négociations de libre accès et les accords de licence, et les recommander au Conseil, selon qu'il y a lieu.

D'après le mandat du CSC

Contexte

Lorsque des initiatives de libre accès sont proposées au RCDR, soit par les membres soit par les intervenants aux projets, le Comité stratégique du contenu (CSC) est souvent chargé d'en faire l'évaluation, de la même façon que toutes les autres propositions de contenu sont étudiées.

Le CSC a évalué et recommandé à quoi il doit s'attacher, mais il souhaite une orientation plus précise des membres au sujet des critères à appliquer, et du niveau relatif d'importance de chacun.

Le grand tableau

- C'est le début d'une conversation. Nous n'espérons pas sortir de cette séance avec des réponses définitives
- L'orientation stratégique d'ensemble du RCDR est la responsabilité du Conseil d'administration, et cela éclairera les recommandations que le CSC fera au Conseil d'administration sur une stratégie plus vaste de libre accès

Tiré du Plan stratégique 2013-2016 :

Objectif stratégique 2.0

Le RCDR continuera de soutenir, renforcer et évaluer les licences existantes, tout en continuant d'élaborer et de mettre en œuvre un processus systématique afin de déterminer les besoins en contenu divers et en évolution des membres du RCDR et d'y répondre. Nous aiderons nos membres à répondre aux besoins en pleine évolution de leur communauté en offrant une nouvelle infrastructure et d'autres services, et en élargissant leur rôle dans le cycle de vie des communications savantes en mettant au point une façon systématique d'appuyer l'édition en libre accès.



Survol du paysage actuel

Survol du paysage actuel

Berlin 12/Initiative OA2020

- Proposition pour une transition à grande échelle des revues au libre accès, par conversion aux FPA des dépenses d'abonnement actuelles

SCOAP3

- Le renouvellement de la phase 2 est terminé
- Le RCDR a signé un addendum au protocole d'entente pour confirmer le maintien de notre participation
- Conversion des revues commerciales au libre accès grâce à la transition des dépenses d'abonnement pour soutenir le libre accès à l'échelle internationale

Partenariat Érudit

- Approche du partenariat de concertation
- Transformation des droits d'abonnement en fonds pour aider les revues à mettre leur contenu en libre accès

Survol du paysage actuel

- Nous avons récemment isolé une gamme de services et de fournisseurs de contenu qui appuient de différentes façons l'édition savante en libre accès
- Nous avons trouvé des ressources qui cherchent l'aide des établissements
- Un grand nombre ont déjà l'aide des bibliothèques et des consortiums universitaires canadiens

Modèles de prix du libre accès

- Les services en libre accès utilisent un éventail de modèles de prix par souci de durabilité financière.
- Les services comprennent des initiatives sans but lucratif et à but lucratif.
- Les options comprennent souvent :
 - l'adhésion d'établissement membre, la commandite, ou l'aide ponctuelle.
 - Parfois en échange de services supérieurs.
 - Souvent en plus d'honoraires pour les auteurs, et d'autres moyens de financement.

Revue et éditeur en libre accès	Membres canadiens
BioMed Central	<u>17</u>
Frontiers	<u>2</u>
Open Library of Humanities (OLJ)	<u>11</u>
PeerJ	<u>3</u>
Public Library of Science (PLOS)	<u>3</u>

Dépôts de publications pré-imprimées en libre accès	Membres canadiens
ArXiv	<u>5</u>
PhilPapers	<u>59</u>
Social Science Research Network (SSRN)	<u>19</u>

Initiatives d'édition en libre accès	Membres canadiens
Public Knowledge Project (PKP)	<u>19</u>
Scholarly Publishing and Academic Resources (SPARC)	<u>19</u>

Autres initiatives de libre accès	Membres canadiens
Directory of Open Access Journal (DOAJ)	<u>33</u>
Confederation of Open Access Repositories (COAR)	<u>4 (32 via ACBR) 36</u>
DuraSpace (fondement logiciel)	<u>16</u>



Critères

Critères

Voici certains des critères que le CSC a utilisés officieusement, ou a envisagé :

Modèle de financement et durabilité du modèle :

- Quels sont les modèles (p. ex., FPA, financement direct des revues, autre) préférables? L'initiative a-t-elle un bon plan de durabilité?

Géographie :

- Faut-il donner la préférence aux initiatives canadiennes?
- Devrions-nous nous aligner sur les initiatives internationales?

Critères

Avantage consortial :

- Faut-il donner la préférence aux initiatives où le travail en consortium présente un avantage (financier ou autre) net comparativement à la participation directe des établissements individuels?

Quantité :

- Faut-il donner la préférence aux plus grandes initiatives, plutôt qu'aux revues/livres électroniques/autres contenus individuels (ou en très petits bouquets)?

Statut de l'initiative de coordination des organisations :

- Faut-il donner la préférence aux initiatives sans but lucratif?

Critères

Nouveau contenu ou conversion de l'existant :

- Faut-il donner la préférence aux initiatives de conversion des revues (ou livres électroniques) qui sont déjà en libre accès, ou créer de nouvelles revues qui demandent de nouveaux fonds (plutôt que la conversion des fonds existants)?

Initiative établie ou nouvelle initiative :

- Faut-il donner la préférence à l'une par rapport à l'autre? Pour les initiatives établies, il y a peut-être moins de risque, mais il pourrait y avoir une plus grande possibilité de valeur consortiale pour les initiatives en démarrage?

Approche à base de principes/idéaliste ou approche pragmatique :

- Le rajeunissement de tout le système (p. ex., modèles entièrement nouveaux) plutôt que la rencontre des chercheurs là où ils sont (p. ex., modèles qui permettent aux auteurs de continuer de publier dans des revues « traditionnelles »)

Critères

Niveau actuel d'aide parmi les membres :

- Comment intégrer cela? Si les participants sont nombreux, cela pourrait signifier que le projet est approprié, mais aussi qu'il n'est pas très utile de l'ajouter au RCDR. Si peu de participants l'appuient déjà, cela signifie-t-il qu'il ne présente peut-être pas d'intérêt? Ou est-ce parce que les bibliothèques n'ont pas trouvé le bon moyen d'intervenir?

Éléments stratégiques et plans d'avenir pour le projet :

- Comment évaluer les aspects « grand tableau » de l'initiative?



La pause

Discussion

À vos tables, prière de discuter des critères à utiliser pour évaluer si le RCDR doit appuyer ou pas une initiative particulière de libre accès. Quels critères est-il le plus important de prendre en compte? Y a-t-il d'autres critères à ajouter?

- Veuillez prendre des notes pour refléter votre discussion. Ces notes seront transmises au CSC.
- Chaque table devra faire rapport **d'un élément clé de rétroaction que vous aimeriez envoyer au CSC** (limité à 1-2 minutes par table).

Discussion (20 minutes)

Veillez discuter des critères à utiliser pour évaluer si le RCDR doit appuyer ou pas une initiative particulière de libre accès. Quels sont les critères les plus importants à prendre en compte? Y a-t-il d'autres critères à ajouter?

- Modèle de durabilité/financement
- Géographie
- Avantage consortial
- Quantité
- Statut de l'initiative de coordination des organisations
- Nouveau contenu ou conversion existante
- Initiative établie ou nouvelle initiative
- Approche à base de principes/idéaliste ou approche pragmatique
- Niveau actuel de soutien parmi les membres
- Éléments stratégiques et plans d'avenir pour le projet
- Autres critères à prendre en compte?

Merci!

- Merci d'avoir participé à la discussion
- Les notes prises aux tables seront recueillies et regroupées, pour être soumises à l'examen du Comité stratégique à sa prochaine réunion
- Les commentaires recueillis à la séance d'aujourd'hui éclaireront les recommandations que le CSC fera au Conseil d'administration sur une plus vaste stratégie de libre accès



Prière d'envoyer vos commentaires, vos questions et votre rétroaction à Monica Ward
(mward@crkn.ca)